

BIJ Infos !

Le concentré d'information jeunesse en version électronique.
Semaine du 23 novembre 2020

Enseignement

Se réorienter dans le supérieur



Se réorienter après un premier semestre dans l'enseignement supérieur est un droit mais n'est pas de droit. L'admission est soumise à l'acceptation d'une commission pédagogique. Un étudiant peut se réorienter soit au sein de son établissement (en interne) soit dans un autre établissement (en externe).

N.B. : Pour bénéficier d'une réorientation, il faut avoir été inscrit en début d'année dans un établissement d'enseignement supérieur. Pour changer d'université, l'accord des universités d'accueil et d'origine est nécessaire.

[Toutes les infos ICI](#)

BAC 2021 : Les épreuves communes annulées

Selon les consignes du ministre de l'Éducation nationale, les élèves de première et de terminale ne passeront pas les épreuves communes comme prévu dans la réforme du bac 2021.

Les matières concernées sont l'histoire-géo, LV1, LV2, la spécialité qui n'est pas poursuivie en terminale ainsi que les maths pour la voie technologique et l'enseignement scientifique pour la voie générale.

PARCOURSUP

Le 21 décembre prochain débutera la session d'admission 2021 sur Parcoursup.

La procédure d'accès à l'enseignement supérieur concerne les élèves de terminale, mais aussi les jeunes déjà bacheliers et les adultes en reprise d'études.

Emploi / Formation

[CV : 3 critères pour savoir si votre CV est BON ou PAS](#)

[Les 7 parties d'une lettre de motivation](#)

Offres

[Commerce, Vente, Grande Distribution](#)

[Sélection d'offres sur Achères](#)

[Administratif , comptabilité et RH](#)

[Hôtellerie, Restauration, Loisirs, Tourisme, Animation](#)

Pour les annonces de la fonction publique, connectez-vous sur rdvemploipublic.fr

Pour les offres ville d'Achères : postulez en ligne : mairie-acheres78.fr/recrutement/

[GRETA : GUIDE \(Formation, Mobilité, Bilan, Conseil, VAE\)](#)

[SALONS en ligne de recrutements en cours Pôle Emploi](#)

(dans la case "lieu de travail" tapez Ile de France)

- **GeM emploi recherche des Infirmiers, des Aides-Soignants, des Agents des Services Hospitaliers H/F - Yvelines (78)**

Postuler via Offre R20-105 sur notre site GeM Emploi

<http://adevm.org/...> ou Envoyer CV à contact@gem-emploi.org

- **La société « ASNIÉROISE SMBI SOCIETE NOUVELLE », recherche activement un Métallier-serrurier / Métalliè-re-serrurière.**

Poste basé sur Asnières.

Vos missions :

- découpage après avoir tracé du métal en feuille, en tôle ou en tube à partir de schémas de plans ou de modèles.
- utilisation des outils à main ou des machines spéciales comme des plieuses, des cisailles, des rouleuses.
- opération d'assemblages de pièces différentes par soudage, boulonnage, rivetage ou collage.

Vous exercerez en atelier généralement dans un milieu bruyant et souvent en horaires postés : portail, portillon, grille sur muret, menuiserie métallique, marquise, escalier, etc ...

Une adaptation au poste selon les compétences manquantes est envisagée via une POEI si nécessaire.

Type de contrat : CDI

Salaire : 2000.00 € à 2300.00 €

Transmettez vos CV sur la boîte mail : ape92037@pole-emploi.fr en précisant offre n° 104YKCT.

- **L'Afpa recrute des CQP Contrôleurs techniques de véhicules légers F/H 🚗 !**

L'entrée en formation se fera le 14 décembre et se déroulera sur 3 mois. Vous obtiendrez donc, un certificat de qualification professionnelle en mars.

Ces places sont conventionnées et financées par la Région Ile-de-France pour les demandeurs d'emploi. 🚗

Cette formation offre un grand nombre d'opportunités avec un fort besoin en recrutement dans le secteur de l'Automobile.

Vous êtes intéressé ? 👉 <https://bit.ly/3I8wCC>

- **Brico Dépôt recrute 39 personnes H/F en apprentissage**
- **La RATP recrute**
- **La Gendarmerie Nationale démarre sa nouvelle campagne de recrutement pour le statut des Sous-officiers du Corps de Soutien Technique et Administratif (CSTAGN).**

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 23 novembre 2020 et jusqu'au 25 janvier 2021 sur le site lagendarmerierecrute.fr

- **Le Ministère de la Justice recrute des surveillants pénitentiaires.**

Les inscriptions au concours sont ouvertes jusqu'au 7 décembre 2020 sur devenirsurveillant.fr.

Vous pouvez choisir le concours national ou un concours à affectation locale.

- **Entreprise NEAU à Achères :**

- **1 Employé polyvalent (homme impératif) :**

Aide au décaissage et étêtage (couper les têtes) des saumons.

Nettoyage de matériel (bac, chariot), Travail debout, à 12°C, en équipe. Port de charge (jusqu'à 25kg)

Temps plein 35h - SMIC/Contrat saisonnier du 01/12 au AVEC POSSIBILITÉ D'UN CDI par la suite

Horaires : du lundi au samedi – 6h00 à 12h10 avec 20mn de pause

- **4 Employés(es) polyvalent(e)s :**

Aide dans les ateliers de production (principalement du conditionnement)

Travail debout, à 12°C, en équipe.

Temps plein 35h – SMIC /Contrat saisonnier du 01/12 au 22/12

Horaires : Lundi au samedi - 6h20 à 12h30 (pause 20mn)

Contrat saisonnier du 03/12 au 19/12 – Plusieurs horaires :

Lundi au samedi - 8h00 à 14h50 (pause 60mn) /Lundi au samedi - 10h00 à 16h30 (pause 40mn)

- **6 Préparateurs(trices) de commande :**

Essuyage de produit. Pose d'étiquette. Pliage de carton. Mise en carton

Travail debout à 12°C / Temps plein 35h - SMIC

Contrats saisonniers, plusieurs horaires :

3 du 02/12 au 22/12 – lundi au samedi – 6h20 à 12h30 avec 20mn de pause

3 du 04/12 au 19/12 – lundi au samedi – 13h10 à 19h10 avec 10mn de pause

- **1 Chauffeur-livreur / Préparateur de commande :**

Livraison sur Gennevilliers, Paris et proche banlieue.

Camion 3.5T – Permis B (+ de 3 ans de permis)

+ Aide à la préparation de commande quand il n'y a pas de livraison à faire

Temps plein 35h – SMIC / Contrat saisonnier du 02/12 au 21/12

Horaire : lundi au samedi – 6h00 à 12h10 avec 20mn de pause

Envoyer CV à espace-emploi@mairie-acheres78.fr

Santé

Fil Santé Jeunes



Fil Santé Jeunes, dispositif financé par Santé Publique France, est accessible par téléphone 0800 235 236, chat, site Internet www.filsantejeunes.com et forums. Anonyme et gratuit, il permet aux 12-25 ans d'échanger autour de leur santé, leur sexualité, leurs sentiments, leur mal-être...

Une équipe de professionnels de santé, spécialistes des adolescents, les écoute, les informe et les oriente 7/7 de 09h à 23h, 365 jours par an.

Don du sang à Achères

L'Établissement Français du Sang (EFS) organise une collecte à l'Espace Boris-Vian les vendredi 27 novembre (14 h 30 - 19 h 30) et samedi 28 (9 h - 14 h).

RAPPEL : il n'est pas utile de venir à jeun et une carte d'identité sera demandée aux nouveaux donneurs.

Ces collectes sont organisées uniquement sur rendez-vous à prendre depuis [le site de l'EFS](#).



Addictions

Urgence sociale - Yvelines addiction Saint-Germain-en-Laye

CSAPA Saint-Germain-en-Laye

8 Rue d'Ourches, 78100 Saint-Germain-en-Laye

Modification des horaires.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 17h

Mercredi : 9h - 16h30

01.30.87.94.95

secretariatcsapa.stgermain@cg-versailles.fr



[Site Soliguide](#)

[Numéros utiles](#)

Initiatives et projets

Engagez-vous dans la Réserve Civique

Trouvez une mission d'intérêt général auprès d'une organisation publique ou associative et faites vivre les valeurs de la République. <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

Initiative jeunes solidaires

Dispositif départemental valorisant les initiatives de solidarité internationale des jeunes Alto-Séquanais et visant à sensibiliser à la solidarité internationale dans les Hauts-de-Seine.

[Plus d'infos ICI](#)



Yvelines • Hauts-de-Seine

Droits

Aide à la garde d'enfants pour parents isolés (Agepi)

Les demandeurs d'emploi parents isolés d'enfant(s) de moins de 10 ans peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'une prise en charge d'une partie des frais de garde générés par une entrée en formation d'une durée minimum de 40h . Le montant varie en fonction du rythme de la formation et du nombre d'enfants (de 170 à 520 €).

[Renseignez-vous auprès de votre conseiller Pôle emploi.](#)

Droit locataire HLM ou Copropriété

[Entretien courant et "réparations locatives" à la charge du locataire](#)

[Troubles de voisinage : bruits de comportement](#)

[Copropriété : travaux et aménagement dans l'appartement du propriétaire occupant](#)

LOCATAIRES « LE VIVRE ENSEMBLE » AU QUOTIDIEN

Pour votre bien-être au quotidien il y a le respect de quelques règles simples qui faciliteront vos relations avec le voisinage

Ne faites pas de bruit

Certes, les règles contre le **tapage nocturne** ne s'appliquent qu'entre 22 heures et 7 heures.

Mais, même dans la journée, si vous faites du bruit vous pouvez gêner les autres locataires de votre **résidence**.

Nous vous invitons donc à :

- ne pas claquer les portes et fenêtres de votre logement ;
- pas trop monter le son de votre télévision et de votre radio ;
- ne pas écouter de musique trop forte.

Vous prévoyez d'organiser une fête ou de faire des travaux ponctuels dans votre habitation ? **Pensez à prévenir vos voisins** en affichant un petit mot dans les parties communes (hall d'entrée, ascenseurs...). Le jour venu, les nuisances sonores devraient ainsi être mieux vécues !

Respectez votre environnement

Les parties communes de votre résidence (en particulier les lieux de passage) doivent être dégagées.

L'enjeu est double :

- garantir la sécurité des locataires en facilitant les interventions extérieures (par exemple celle des pompiers en cas d'incendie) ;
- assurer à tous et toutes un cadre de vie agréable.

Nous vous invitons donc à :

- ne pas laisser d'objets personnels dans les **espaces collectifs** (votre responsabilité pourrait être engagée si cet encombrement gêne d'éventuelles opérations de secours) ;
- garer votre véhicule sur votre place de **parking** ;
- déposer vos déchets ménagers dans les locaux et les conteneurs prévus à cet effet.

Le **respect de votre environnement** concerne aussi vos balcons et fenêtres.

N'y installez pas :

- d'objets trop volumineux ;
- d'antenne parabolique ;
- de linge à sécher.

Surveillez vos animaux domestiques

Si vous avez un animal de compagnie, vous en êtes responsable. A ce titre, vous devez éviter de le laisser seul trop longtemps dans votre appartement.

Par ailleurs, s'il s'agit d'un chien :

- tenez-le en laisse à l'extérieur ;
- ne le laissez pas souiller les **espaces communs** (en particulier les bacs à sable destinés aux enfants) ;
- pensez à nettoyer immédiatement si besoin.

Entretenez des relations de bon voisinage

Vivre bien chez soi, quand on habite dans un **bâtiment** collectif, c'est aussi vivre bien avec les autres. Il est donc important de soigner vos relations avec les autres locataires de votre résidence.

Vous avez un différent avec un voisin ou une voisine ? Essayez de le régler à l'amiable, en privilégiant le dialogue et la courtoisie. Vous devez aussi respecter le règlement intérieur de votre résidence.

Bon à savoir

Vos enfants - si vous en avez - doivent aussi respecter les règles de vie collective, sous peine d'engager votre responsabilité. Si votre fille ou votre fils dégradait les parties communes en cassant une vitre, par exemple, vous seriez obligé de rembourser les frais de remise en état.

Logement



Le CIDJ (Centre de Documentation et d'Information Jeunesse) a mis en ligne son guide spécial logement en Ile-de-France, édition 2020.

l'intérieur, des conseils pour préparer sa recherche, connaître les aides, trouver et visiter un logement, connaître ses droits, emménager/déménager ...

[Pour y accéder, cliquez ICI.](#)



4/6 place Georges Brassens, 78260 Achères